

IMPASSE SANITAIRE - Juin 2022

Un groupe de citoyens donne la parole à 35 médecins et soignants de La Rochelle et ses alentours :

Nous sommes des soignants diplômés et appréciés par leurs patients, pas des charlatans ni des antivax, mais de vrais professionnels aujourd'hui profondément choqués par la politique de santé menée en France, qui mène tout droit à une impasse. Nous restons anonymes, pour protéger nos emplois et nos familles.

Tout le monde sait aujourd'hui que les autorités se sont trompées sur l'efficacité des vaccins contre la Covid : on ne compte plus les personnes doublement ou triplement, voire quadruplement vaccinées infectées ou réinfectées par le virus. Peut-être est-ce votre cas ? On sait maintenant que le vaccin n'empêche en rien la contamination ni la transmission. Mais rien ne change : les autorités invoquent alors un ultime argument, une protection contre les formes graves (inexistantes dans l'immense majorité des cas au fur et à mesure des variants), elles continuent à vouloir injecter les enfants ou les femmes enceintes, qui ne courent pas plus de risque qu'avec n'importe quelle autre maladie virale soit quasiment aucun. Les laboratoires renforcent leur production et développent de nouveaux vaccins : le 7 avril, Olivier Véran a annoncé la 4e dose disponible, et 7 doses sont déjà prévues sur le site Amelipro qui comptabilise les doses pour chacun !

Pire : on ignore les effets secondaires des injections à répétition, qui sont bien là, dans nos cabinets, visibles et parfois très graves. Face à cette vague de maladies, logique au vu de l'opération de masse et des effets reconnus de la protéine Spike (voir liste des effets en dernière page), il y a un incroyable déni des autorités et de beaucoup de citoyens eux-mêmes, convaincus que les problèmes de santé, pourtant soudains, incohérents, improbables et souvent inexplicables, ne peuvent pas être dus au vaccin. Alors, ouvrez les yeux et témoignez : interpellez votre médecin, vos soignants, faites remonter vos témoignages à la pharmacovigilance (adresse en dernière page), parlez-en autour de vous, à vos élus, aux médias locaux. Il faut absolument arrêter cette logique, industrielle mais non médicale, et évidemment absurde !

Et que dire de nos confrères qui ont refusé dès le début cette obligation dénuée de sens ? Au nombre minimum de 15 000 selon les chiffres officiels, ces soignants, médecins, infirmiers, sont toujours suspendus, depuis bientôt 1 an. Interdits d'exercer, sans revenu ni indemnité, leur vie est détruite, alors même que les faits leur donnent raison ! La plupart des pays les ont déjà depuis longtemps réintégrés. L'obstination des autorités n'est-elle pas un gigantesque scandale ?

Cette lettre a pour objectif de témoigner librement, de ce que nous savons et de ce que nous voyons sur le terrain, à La Rochelle ou ailleurs, face à une pensée unique imposée et soutenue par des médias qui ont perdu tout sens critique. Alors, faites comme nous. Résistez. Ne vous laissez pas manipuler. Choisissez une autre voie, plus libre et naturelle : la vôtre.

Rappel essentiel : l'article L1122-1-1 du Code de la santé publique prévoit que toute intervention sur la personne humaine ne peut être pratiquée sans « son consentement libre et éclairé ». Ne vous soumettez pas, votre corps vous appartient.

C'est arrivé près de chez vous :

Une femme résidant sur l'île de Ré décède subitement dans une pharmacie de La Flotte, juste après sa 3e injection. Une autopsie demandée par la famille révèle des anomalies symptomatiques et un lien probable avec le vaccin.

Le frère, en pleine forme, d'une commerçante du marché de La Rochelle décède subitement juste après son injection. Pas d'explication.

Un sportif professionnel de la région a été hospitalisé pour une embolie pulmonaire juste après sa vaccination. Il témoigne dans un article du quotidien Sud Ouest, regrette d'avoir cédé à la pensée majoritaire malgré son intuition.

À la maternité de La Rochelle, on compte 9 bébés morts-nés en janvier et février 2022, soit 4 fois plus que la moyenne sur un an ! En 2021, 4 nourrissons étaient déjà morts-nés en une semaine. Du jamais vu. Ces morts s'accompagnent d'une déclaration « sans obstacle médico-légal » qui évite de conduire à une enquête, pourtant légitime.

Après l'injection, un jeune homme de la région observe des taches sur tout son corps, qui finissent par devenir un psoriasis géant.

Une femme de Royan, d'une quarantaine d'années et en bonne santé, décède d'un arrêt cardiaque au petit-déjeuner, quelques heures après son vaccin.

Yann, 45 ans, de La Rochelle, regrette le vaccin: « J'étais en forme, je n'avais aucun problème de santé mais, depuis ma seconde dose, je ne me sentais pas bien... on m'a diagnostiqué un problème cardiaque. »

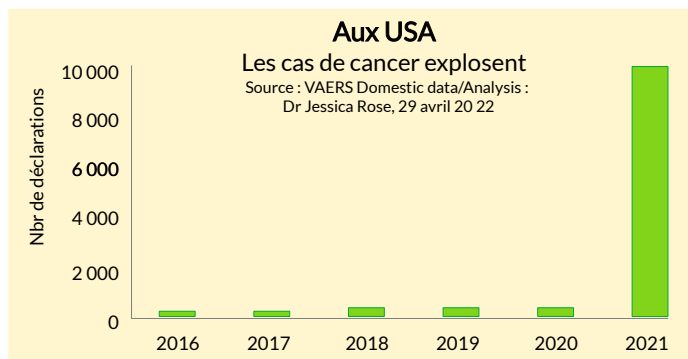
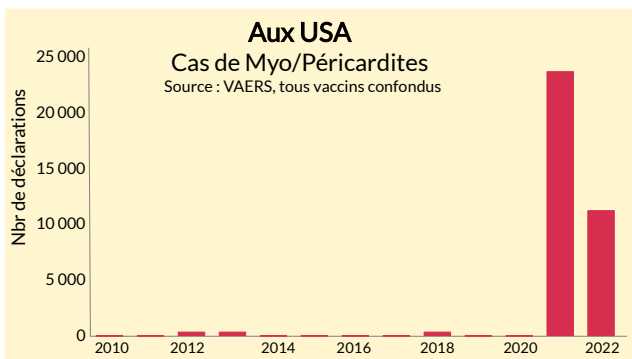
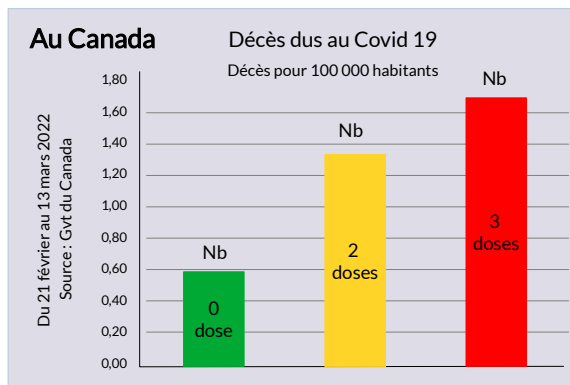
Et puis, chaque jour dans nos cabinets, des dizaines de cas étranges, jamais connus en ce nombre et avec une pareille concentration, typiques des effets du vaccin reconnus officiellement par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) : problèmes cardiaques, vasculaires, pulmonaires, dermatologiques, thyroïdiens, survenance de cancers fulgurants et d'emblée métastatiques pour les plus graves.

Et on ne compte pas les règles stoppées ou perturbées, les vertiges, acouphènes, ganglions anormaux, flambées de zonas, d'herpès... Une série massive de maux qui ne ressemble en rien à ce qui a pu être vécu et constaté depuis des années, notamment par nos confrères les plus expérimentés.

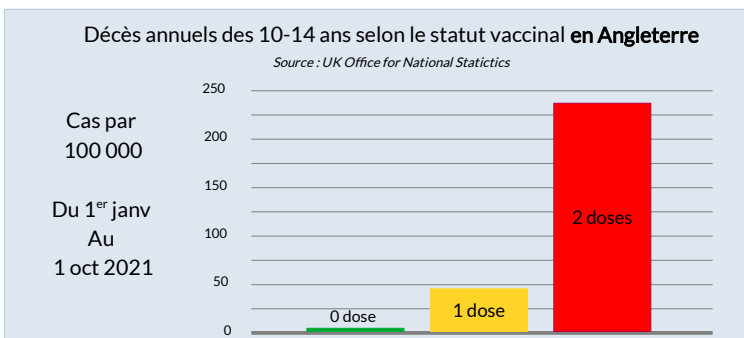
Article R4127-39 du Code de Santé Publique : Les médecins ne peuvent proposer aux malades un remède considéré sans danger s'il est insuffisamment éprouvé » .

Des chiffres à méditer :

En Israël, une étude sur 700 000 personnes démarrée début avril 2021, montre que les vaccinés à deux doses ont 27 fois plus de risque d'attraper le Covid que les non vaccinés (Maccabi Healthcare Services, avril 2022). En Afrique, les pays où l'Ivermectine est utilisée (notamment contre la cécité des rivières) connaissent jusqu'à 20 fois moins de décès dus au Covid que ceux qui ne l'utilisent pas (John Hopkins Institute, 2021).



En Angleterre, les enfants de 10 à 14 ans qui ont eu une seule dose ont 10 fois plus de risques de décéder dans l'année que ceux qui n'ont rien reçu. Et 52 fois plus avec 2 doses. En mars 2022, 92 % des personnes décédées en raison du Covid étaient vaccinées.



Source : UKSH Vaccine Surveillance Report

C'est dit !

Bernard Bégaud, professeur de pharmacologie à Bordeaux (journal Sud Ouest 8 avril 2022) : « C'est un problème que la vaccination ne casse pas la contagion. Beaucoup de vaccinés s'étonnent de faire des formes sévères. Cette 4e dose est-elle nécessaire ? Il faudrait savoir qui a recommandé au gouvernement de lancer la 4e dose ? ». Dans le même article, le **Pr D. Malvy**, infectiologue à Bordeaux et **membre du conseil scientifique**, précise que « Le conseil scientifique n'a pas été invité à se prononcer sur ce sujet. Le vaccin n'abolit pas la transmission et l'immunité vaccinale est limitée dans le temps. »

Christine Cotton, biostatisticienne (23 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique) : « Combien de décès d'enfants faut-il à l'État pour qu'il arrête de les vacciner ? » **Amine Umlil**, responsable du centre de pharmacovigilance de l'hôpital de Cholet : « Selon le protocole, à compter d'1 décès pour 1000 injections, on stoppe immédiatement la campagne de vaccination. Cela n'a pas été respecté pour les vaccins contre le Covid ».

Lord Sumption, juriste et historien qui a siégé à la Cour suprême du Royaume-Uni de 2012 à 2018 (The Telegraph, déc. 2021) : « Dans toute l'Europe, les normes élémentaires de la société civilisée cèdent à la panique. Les non-vaccinés sont exclus de droits élémentaires. Ceux qui refusent d'être vaccinés manquent peut-être d'altruisme, mais s'ils n'ont même pas le droit de décider quels médicaments ils doivent recevoir dans leur corps, il ne leur reste plus beaucoup d'autonomie en tant qu'êtres humains. La porte est grande ouverte au despotisme et aux conflits sociaux permanents. Nous devrions tous observer ce qui se passe et prendre acte de la facilité avec laquelle la démocratie libérale peut être déformée par la peur. »

Dr R. Cole & Dr R. Urso, audition à l'assemblée du Tennessee, USA mars 2022 : « L'immunité naturelle est longue, large et durable. Les patients infectés par le Sars-Cov1 sont encore immunisés 18 ans plus tard, y compris contre le Sars-Cov2. Nous pensons que l'immunité naturelle dure toute la vie.

L'efficacité vaccinale en chute libre: en avril 2022, la DREES* montre que les "non vaccinés" ne représentent plus que 18 % des soins critiques et 23 % des décès. Par ailleurs, le taux de positivité des tests a décliné chez les "non vaccinés", tandis qu'il a augmenté chez les "vaccinés". Cela pourrait signifier que l'immunité naturelle prouve son efficacité dans le temps. * Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation des Statistiques.

La vaccination des enfants, inutile et dangereuse !

Le taux d'hospitalisation des enfants est de 1,7/100 000. Mais les myocardites, effet secondaire grave suite aux injections vaccinales, seraient estimées à environ 16/100 000 pour les garçons (x10 !) et 10/100 000 pour les filles (*Sheba Medical Center of Israel*).

Qui a autorisé des médecins français à injecter le vaccin expérimental ARNm dans sa version pour adultes à 22 490 enfants de 0 à 11 ans avant la mi-décembre 2021 alors que ce produit n'avait été validé par aucune agence de santé publique ?

<https://lecourrierdesstrategies.fr/2022/05/31/veran-a-t-il-couvert-des-milliers-de-vaccinations-illegales-de-jeunes-enfants-par-isabelle-hock>

L'efficacité de la vaccination qui n'est que de 11 % sur les 5-11 ans, devient nulle au bout de 35 jours, puis devient négative au bout d'un mois ! Des enfants vaccinés inutilement contre une maladie qui ne les atteint pas, pourront alors la contracter ! (*source : CDC USA Déc. 2021 & Medrxiv.org Fév. 2022*)

Pr Malone (USA, déc 2021) : « La technologie ARN que j'ai inventée n'a pas été testée. La protéine Spike attaque de façon irréversible les organes vitaux des enfants. En revanche le virus n'est pas un danger pour eux et leur immunité protégera leurs parents. Résistez, ne les faites pas injecter ».



Reconnectez-vous
aux autres



Prenez le temps de
vous reposer



Posez vos limites,
osez dire non



Ressourcez-vous
souvent dans
la nature



Restez fidèle à
vous même, écoutez
vos besoins profonds



Gardez le sens
de l'humour

La vaccination scandaleuse des femmes enceintes !

Depuis janvier 2022, une politique vaccinale des femmes enceintes est menée en France, à grand renfort de publicité. Pourtant, Pfizer indique dans un rapport remis aux autorités de santé de l'E.U. que ni la sécurité ni les effets à long terme ne sont connus chez les femmes enceintes. Page 99 du rapport confidentiel Pfizer de février 2022 :

http://ema.europa.eu/en/documents/rmp-summary/comirnaty-epar-risk-management-plan_en.pdf

Pfizer ne recommande pas la vaccination lors de la grossesse, mais le gouvernement Français, oui ! C'est très grave : une étude américaine a montré que sur 127 femmes enceintes vaccinées au 1^{er} et 2^e trimestre 2022, 104 fausses couches ont été observées, soit un taux de 82 % !

<https://americasfrontlinedoctors.org/2/frontlinenews/study-concludes-womens-fertility-harmed-in-vaccinating-countries/>

<https://www.passe-murailles-correze.org/2021/12/15/femmes-enceintes-82-de-mortalite-des-foetus-suite-vaccins-arn-etude-a-lire/>

Par ailleurs, une étude danoise sur 82 682 femmes enceintes, **confirmée par le collège national des gynécologues et obstétriciens français**, montre que le Covid-19 ne rend pas la grossesse pathologique :

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34467518/> et <https://www.france-assos-sante.org/2020/06/05/femmes-enceintes-covid-19/>

On
S'informe ?

- la santé des femmes et des générations futures : <https://www.ouestmoncycle.com/>

- visionnez les sessions du Conseil Scientifique Indépendant sur : <https://crowdbunker.com/@CSI>

Dr J. Thorp & Dr C. Northrup, gynécologues obstétriciens, USA mai 2022, « Ce que nous voyons depuis 2 ans est sans précédent en nombre : mort du fœtus dans le ventre de la mère, fausses couches ».

La vaccination anti-grippale n'a jamais été imposée aux femmes enceintes, alors que les gripes classiques peuvent être dangereuses pour le fœtus : alors pourquoi cette propagande en faveur d'un vaccin représentant un danger, tant pour la mère que l'enfant ? **La prudence** doit maintenant conduire les autorités à interdire la vaccination des femmes enceintes.

Le vaccin contre la COVID est toujours, selon le protocole appliqué à tous les vaccins, **au stade expérimental**. Pour Pfizer : tests démarrés en juin 2021 pour une validation prévue en décembre 2025.

De 2000 à 2021, Pfizer a été condamné par la FDA* à un total de **3,320 milliards de \$** en 6 condamnations, pour fraudes, corruptions, mensonges, marketing frauduleux et pots de vin. **Pfizer a plaidé coupable** et a signé à 4 reprises une promesse de ne pas recommencer pour minimiser les amendes!

Et vous leur faites confiance ?

*FDA : Food & Drug Administration USA

Et si nous parlions des hôpitaux ?

Après la fermeture partielle des services d'urgence de plusieurs villes de la région Nouvelle-Aquitaine, les urgences du CHU de Bordeaux seront désormais fermées à partir du 17 mai. Il faut maintenant appeler le 15 pour être orienté à distance... Le 4 février, les soignants observaient une minute de silence devant l'établissement pour dénoncer le manque de personnel et les mauvaises conditions de travail, entraînant une prise en charge dégradée des patients (Le Monde 17 mai 2022).

Plusieurs hôpitaux de la région, Jonzac (Charente-Maritime), Sarlat (Dordogne), Orthez et Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), Montmorillon (Vienne), Marmande (Lot-et-Garonne), Sainte-Foy-la-Grande ainsi que l'hôpital Robert Picqué à Bordeaux (Gironde) ont déjà adopté un système similaire ou limité l'ouverture des urgences, a détaillé l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans un communiqué. **Le CHU de Poitiers** est dans le même cas, les urgences étant désormais fermées la nuit.

Fin mars 2022, au centre hospitalier régional d'Orléans, plus de 90 % des infirmiers et aides-soignants des urgences sont en arrêt maladie. Le lundi 28 mars, une patiente décédée y a été découverte abandonnée sur un brancard.

100 000 lits d'hôpital fermés en France depuis 20 ans, dont 5 700 fermés en 2020, l'année du Covid !

Et si nous parlions des soignants ?

Dr V., médecin à La Rochelle, envoie en mai 2022 un patient en urgence à l'hôpital pour une suspicion de stent bouché. On lui répond « Revenez demain, nous sommes archi-pleins ! ». Le patient observe pourtant que l'hôpital semble désert, les lits vides. À cette remarque, l'urgentiste reconnaît qu'il n'y a « plus assez de personnel pour gérer les urgences. »

Début 2022, on relève 12 % d'absentéisme à l'hôpital de La Rochelle, soit 720 salariés manquants ! (Journal Sud Ouest). On comprend que beaucoup de lits soient fermés et que l'hôpital soit vite saturé. Évidemment, le terme officiel "absentéisme" ne dit rien sur la cause de ces absences : suspension, épuisement, burn-out, découragement face aux incohérences de la gestion sanitaire...

L'hôpital souffre d'une pénurie de soignants... Alors que 15 000 soignants sont suspendus !

Comme l'a voté l'assemblée générale de Martinique le 28 mai 2022,

demandons expressément la réintégration des personnels de santé non vaccinés !

Imaginez que l'État licencie sans indemnité les 15 000 employés d'Airbus à Toulouse : cela serait une bombe politique et médiatique. C'est pourtant ce qui s'est passé pour les plus de 15 000 soignants français non-vaccinés en septembre 2021 ! Qui cela a-t-il choqué ? Qui a réagi ? Qui s'indigne encore, alors qu'ils sont toujours aujourd'hui dans la même situation ?

Acharnement contre les soignants non-vaccinés: Anna, infirmière dans l'agglomération de La Rochelle, rencontrée en mai 2022 : « *Infirmière depuis 15 ans, non vaccinée, je suis la 6^e à démissionner de mon établissement en six mois. Ma supérieure avait accepté mon arrêt temporaire en prenant mes RTT et mes vacances. Sauf que 10 jours avant ma suspension, RTT et vacances me sont supprimées ! En arrêt maladie suite à ce choc, ils menacent d'envoyer un contrôle de sécu chez moi. Ensuite, je me retrouve suspendue, sans aucune aide et sans possibilité de travailler. Un matin, je suis convoquée au commissariat : prise d'empreintes, photos face et profil, comme les malfaiteurs... je me retrouve fichée pour « profession illégale d'infirmière » avec inscription dans mon casier judiciaire ! En fait, non vaccinée, mon dossier est remonté à l'Ordre des infirmiers, et comme je n'ai jamais cotisé (comme la moitié de mes confrères) il m'a envoyé la police ! Toutes mes demandes d'aide pour une formation ont été refusées par Pôle Emploi : les soignants non vaccinés n'ont droit à aucune aide de reconversion dans le domaine de la santé. »*

Ça bouge ! Le président du tribunal de Boulogne-sur-Mer a donné son feu vert pour une expertise médicale du cas de Jean-Philippe, couvert d'ecchymoses après son vaccin (une thrombopénie qui lui fait risquer une hémorragie à la moindre coupure) et qui a décidé de poursuivre le groupe Pfizer en justice. Le 1er Français à se voir accorder cette expertise médicale va néanmoins devoir faire preuve de patience : elle devrait durer 8 à 10 mois. "J'attends une porte qui s'ouvre, pour ce qui m'arrive et pour tous ceux qui ont des doutes sur les effets secondaires qu'ils ont pu avoir". (BFM jeudi 14 avril)

Questions sans réponse :

Emmanuelle Darles, enseignante-chercheuse statisticienne : « Nous, les chercheurs, ne pouvons pas vérifier les statistiques apportées par les rapports de l'ANSM ou CRPV car nous n'avons pas accès aux données brutes : les organismes d'État ne veulent pas les communiquer." Pourquoi ?

Depuis septembre 2021, dans le cadre de sa commission d'enquête, le Sénat français refuse de communiquer ses chiffres sur les effets secondaires des vaccins contre le Covid. Pourquoi ?

L'Agence Régionale de Santé peut radier un médecin par simple courrier (s'il est non vacciné ou s'il prescrit de l'Ivermectine), sans passer par la procédure habituelle : le Conseil de l'Ordre. Pourquoi ?

Des effets secondaires comme jamais !

La directrice du centre de pharmacovigilance de Toulouse, à la séance du Sénat du 24 mai 2022 : « Dès juin 2021, apparition chez les femmes de troubles des règles, qui surprennent et sont divers, arrêts des règles et saignements principalement. Les troubles menstruels sont des effets indésirables avérés au niveau populationnel. L'étude épidémiologique française n'a pas été reconnue au niveau européen car il n'a pas été conclu à un sur-risque. Ce qui se passe en France est géré au niveau de l'UE.

L'ANSM publie que 137 400 cas d'effets indésirables ont été déclarés au 27 janvier 2022, dont 25 % de graves, soit 34 350 cas graves recensés en France. Les derniers chiffres de mai 2022 font état de 155 000 cas d'effets indésirables.

Les Safety Reports de l'EMA (Agence Européenne du Médicament) font apparaître au 28 octobre 2021, tous vaccins confondus, que sur 574 000 000 doses injectées en Europe, 749 979 effets secondaires indésirables ont été signalés à Eudra Vigilance, dont 7 499 décès.

Par ailleurs, il est établi qu'environ 90 % des effets secondaires ne sont jamais déclarés ou identifiés (études Harvard 95 & 2002). Si on projette cette donnée, on peut raisonnablement penser que 1 effet indésirable se manifeste toutes les 76 injections et qu'1 décès se produit toutes les 7 600 injections.

Amine Umlil, directeur de la pharmacovigilance de l'hôpital de Cholet (également entendu à la séance du Sénat du 24 mai 2022, mais dont la parole a été coupée en direct, à cause d'un incident technique...) : « L'ANSM aurait dû décider le retrait des vaccins puisqu'un enfant a perdu la vue deux heures après l'injection. En pharmacovigilance, on appelle ça un effet immédiat. Or, ce cas n'a pas été répertorié par l'ANSM : problème évident de censure des autorités. Un procès est en cours. »

Liste d'effets secondaires dus aux injections établie par le collectif de médecins rochelais

	Atteintes cellulaires	Atteintes vasculaires	Atteintes neurologiques	Atteintes immunitaires
court terme	<ul style="list-style-type: none"> - Altération des globules rouges qui s'empilent. - Mitochondries - Plaquettes qui s'agglutinent : hémorragies ou thromboses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inflammation de l'endothélium - Vasculaites & CIVD - Hémorragies - Thromboses - Embolie pulmonaire - Phlébite 	<ul style="list-style-type: none"> - Nausées & vomissements - Céphalées & anosmie - Agnosie toux - Atteinte neuro-musculaire - AVC 	<ul style="list-style-type: none"> - Fièvre - Oedème & mort subite - Orage cytokinique - Oedème de Quincke - Urticaire géant - VIC 19M (mimétisme du Covid dû au vaccin)
moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> - Stress oxydatif majeur - Consommation du glutathion (anti-oxydant naturel que le corps fabrique) - Télomère bloqué 	<ul style="list-style-type: none"> - Morts subites (sportifs) - Endocardite (valve à changer) - Myocardite & péricardite - Coronarite - Infarctus du myocarde - Atteintes Capillaires - Hypertension artérielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Paralyse faciale - Paralyse oculomotrice (cela peut être mortel) - Aggravation des Parkinson - Aggravation Alzheimer 	<ul style="list-style-type: none"> - Emballement immunitaire - Zona, herpès, angine, adénite supprimée, leucémies aigües - ADE : phénomène de facilitation par des anticorps facilitateurs - ICC= maladie à IMA complexe circulant
long terme	<ul style="list-style-type: none"> - Télomérase - Baisse de la régénération des tissus et baisse de la récupération : coup de vieux et raccourcissement de la durée de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Trouble du rythme cardiaque - Athérosclérose - Hyper tension artérielle - Coronarite & Infarctus - Mort subite - Epaissement des parois vasculaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Troubles cognitifs : Guillain Barré, Parkinson, Creutzfeldt-Jakob - Troubles de l'équilibre et de la coordination - Troubles de sommeil 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépressions immunitaires - Maladies auto-immunes - Poussées cancéreuses - Sclérose en plaque - Maladie créée par les adjuvants - Guillain Barré

Des effets secondaires ? Faites-les remonter !

Service de Pharmacologie clinique et Vigilances
 Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
 La Vie la santé - 1er étage - Entrée n° 5
 CS 90577 - 86021 POITIERS CEDEX

Mme le Pr Marie-Christine Perault-Pochat
 Téléphone : 05.49.44.38.36
 Télécopie : 05.49.44.38.45
 e-mail : pharmaco.clin@chu-poitiers.fr